



*Uwo uri wese ubahirizwa*

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

**BULLETIN HEBDOMADAIRE**

*"Iteka n'Ijambo"*

**BULLETIN HEBDOMADAIRE N° 288 DU 18 AU 24 OCTOBRE 2021**

## **0. INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 10 personnes tuées dont 8 cadavres retrouvés, 5 victimes de VSBG, 1 personne torturée et 2 personnes enlevées.

Parmi les victimes figurent 2 femmes tuées.

Des Imbonerakure et des administratifs sont pointés

du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et au droit à la liberté.

Ce bulletin revient aussi sur des cas de gouvernance et des faits sécuritaires dont des attaques à main armée ayant emporté des vies humaines.

## **LES GRANDS TITRES**

**I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

**II. DE LA GOUVERNANCE**

**III. DES FAITS SECURITAIRES**

## CONTENU

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1.1.DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE .....</i>	<i>3</i>
<i>I.1.2.DES PERSONNES TORTUREES.....</i>	<i>4</i>
<i>I.2.DU DROIT A LA LIBERTE.....</i>	<i>4</i>
<i>I.2.1.DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES.....</i>	<i>4</i>
<i>II.DE LA GOUVERNANCE.....</i>	<i>4</i>
<i>III.DES FAITS SECURITAIRES .....</i>	<i>5</i>
<i>III.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES .....</i>	<i>5</i>
<i>III.2.DES PERSONNES TUEES SUITE AU REGLEMENT DE COMPTE.....</i>	<i>7</i>
<i>IV.CONCLUSION .....</i>	<i>8</i>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>CDS</b>	: <i>Centre de Santé</i>
<b>CNDD-FDD</b>	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie</i>
<b>CNL</b>	: <i>Congrès National pour la Liberté</i>
<b>DCE</b>	: <i>Directeur Communal de l'Enseignement</i>
<b>ECOFO</b>	: <i>Ecole Fondamentale</i>
<b>OPJ</b>	: <i>Officier de Police Judiciaire</i>
<b>PJ</b>	: <i>Police Judiciaire</i>
<b>RN</b>	: <i>Route Nationale</i>
<b>TGI</b>	: <i>Tribunal de Grande Instance</i>

## **DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

### **I.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE**

#### **I.1.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE**

##### ***Une femme battue en commune et province Kayanza***

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 24 octobre 2021 indique qu'en date du 10 octobre 2021, sur la colline Mihigo, commune et province Kayanza, Mireille Nitunga, âgée de 23 ans, a été battue à coups de poing et de pieds jusqu'à perdre connaissance par son mari, Désiré Niyonkuru, originaire de la même localité. Selon des sources sur place, Désiré Niyonkuru avait refusé de donner une ration à sa femme pour se nourrir car il avait une concubine. Ce jour-là, il s'est rendu à son domicile et a trouvé Mireille Nitunga, en train de cuisiner alors qu'il ne lui qui avait donné de l'argent. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'infidélité. Les voisins sont intervenus et ont transporté la victime au CDS Gahahe puis a été transférée à l'hôpital Kayanza, en date du 13 octobre 2021.

##### ***Une fille violée en commune et province Muyinga***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'en date du 25 septembre 2021, vers 19 heures, au quartier Swahili, commune et province Muyinga, S.N., âgée de 16 ans, a été violée par Nestor Nsengiyumva, âgé de 48 ans, sentinelle, mari de la tante de la victime. Selon des sources sur place, Nestor a menacé cette victime à l'aide d'un couteau, l'a conduite dans la maison d'Issa Kabura pendant que dans cette maison il n'y avait personne. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté par la police et conduit au cachot de la PJ à Giteranyi.

##### ***Une élève violée en commune Busiga, province Ngozi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'en date du 17 octobre 2021, de 19 heures jusqu'à l'aube, sur la colline Cendajuru, commune Busiga, province Ngozi, E.N., âgée de 17 ans, élève en 9<sup>ème</sup> année à l'ECOFO Manga de la même commune, a été violée par Eric Ndayishimiye, commerçant, à son domicile. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté

le lendemain matin et conduit au cachot de la PJ à Busiga par le chef de colline accompagné par des policiers tandis que la victime a été conduite à une structure sanitaire de la localité pour des soins.

##### ***Des directeurs des écoles, auteurs des grossesses de leurs élèves en commune Kiremba, province Ngozi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'au mois de septembre 2021, deux affaires de grossesses d'élèves par leurs directeur ont été arrangées à l'amiable par le DCE, Gratien Irakiza. Selon des sources sur place, le premier cas concerne une fille de l'ECOFO Gisuka, engrossée par son tuteur et directeur de cette école, Grégoire Nsanzamahoro. Le deuxième cas, est celui de P.C., élève de l'ECOFO Kidasha engrossée par le directeur de cet établissement, Libère Mpawe. Selon les mêmes sources, le DCE Gratien Irakiza a tenté d'arranger ces affaires à l'amiable en rassurant les victimes qu'elles seraient appuyées en tout et qu'elles retourneraient à l'école après l'accouchement. Cependant, dans l'attente de ces promesses, la première fille a quitté l'école en cachette mais après l'accouchement, elle a été chassée de la maison par le présumé auteur. Pour la seconde victime, le même DCE a essayé d'arranger à l'amiable le cas mais les parents de la fille soutenus par leurs voisins ont refusé en portant l'affaire à la police et le présumé auteur a pris fuite.

***Une femme battue en commune et province Kayanza***

***Une fille violée en commune et province Muyinga***

***Une élève violée en commune Busiga, province Ngozi***

***Des directeurs des écoles, auteurs des grossesses de leurs élèves en commune Kiremba, province Ngozi***

## **I.1.2.DES PERSONNES TORTUREES**

### ***Un Imbonerakure torturé en commune Nyabikere, province Karuzi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'en date du 16 octobre 2021, vers 10 heures, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Audace Niyonkuru, âgé de 30 ans, Imbonerakure, a été tabassé par d'autres Imbonerakure de cette col-

line, sur l'ordre de leur chef collinaire Thérance Manirakiza, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir téléphoné un OPJ pour arrêter un homme avec qui il était en conflit. Ils l'ont tabassé en lui disant qu'il n'avait pas les compétences de faire arrêter quelqu'un sans passer par leur chef. Cet Imbonerakure a été également rayé de la liste des Imbonerakure de cette colline.

## **I.2.DU DROIT A LA LIBERTE**

### ***Un membre du CNL enlevé en commune Gatara, province Kayanza***

En date du 23 octobre 2021, vers 13 heures, au quartier Mukoro I, commune et province Kayanza, Gaspard Havyarimana, membre du parti CNL, travaillant dans une pharmacie vétérinaire privée, originaire de la colline Ngendo, zone Ngoro, commune Gatara, province Kayanza et âgé de 35 ans, marié, a été enlevé par un groupe de quatre gens non identifiés armés de pistolets à bord d'une voiture de type T.I, immatriculée D4527A. Selon des sources sur place, la victime a été appelée au téléphone plusieurs fois alors qu'elle était au sport avec d'autres. Arrivée à la maison, cette victime a pris son téléphone et s'est rendu au lieu de rencontre avec ceux qui l'avaient appelée. Avant de la faire entrer dans le véhicule, la victime a été menotée et a été conduite vers une destination inconnue.

### ***Une personne enlevée en commune et province Ruyigi***

En date du 18 octobre 2021, vers 14 heures, au quartier Kinyabakecuru, au chef-lieu de la commune et province Ruyigi, Jean Berchmas Nduwayo alias Juma, âgé d'environ 40 ans, boutiquier et exploitant d'un bistrot, a été enlevé par des gens non identifiés à bord d'un véhicule d'immatriculation civile devant son portail. Selon des sources sur place, ce véhicule était garé sur la RN 13 et il a été arrêté quand il allait travailler dans sa boutique. Aline, épouse de Jean Berchmas est allée porter plainte auprès du Commissaire Provincial de la police, Olivier et ce dernier lui a répondu qu'il n'en savait rien et qu'il ne croyait pas qu'il y ait un autre qui viendrait arrêter des gens sans son accord. Selon les mêmes sources, Jean Berchmas a téléphoné son épouse Aline avec un autre numéro de téléphone mais le contenu de ce message n'a pas été révélé.

***Un membre du CNL enlevé en commune Gatara, province Kayanza***

***Une personne enlevée en commune et province Ruyigi***

***Une personne enlevée en commune Kiganda, province Muramvya***

### ***Une personne enlevée en commune Kiganda, province Muramvya<sup>1</sup>***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 septembre 2021 indique qu'en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021, sur la colline Nyagisozi, commune Kiganda, province Muramvya, Egide Nshimirimana dont le mariage était prévu en date du 4 septembre 2021, a été porté disparu au moment où il allait rencontrer sa fiancée à Gatabo. Selon des sources sur place, ni sa famille ni sa fiancée ne savait où se

## **II.DE LA GOUVERNANCE**

### ***Réunion de sensibilisation des fonctionnaires en commune et province Cankuzo***

En date du 22 octobre 2021, dans l'hôtel Kabeza, au chef-lieu de la province Cankuzo, vers 10 heures, Chantal Irakoze, administrateur de la commune Cankuzo a tenu une réunion de sensibilisation des

fonctionnaires sur la bonne conduite au travail. Dans son discours, Chantal Irakoze a prodigué des conseils à tous les fonctionnaires de tous les secteurs œuvrant dans sa commune tels que l'administration, l'éducation, l'agropastoral, l'environnement et la santé.

<sup>1</sup>Le cas a été rapporté au bulletin n°284 parmi des personnes portées disparues mais par après la victime a été retrouvée.

Selon des sources sur place, cette autorité les a appelés à éviter des retards, des absences, des ivresses publiques, des boissons prohibées, des concubina- ges, des viols, des constructions anarchiques dans la ville, le vagabondage du bétail dans la brousse,....Après, Révérien Ndugi, Secrétaire provincial du parti CNDD-FDD, a pris la parole en indiquant qu'il apportait un message du conseil des sages dirigé par le président de la République. Il a épaulé l'administrateur en ajoutant que les fonctionnaires qui ne respecteront pas ces conseils seront chassés de leur service.

***Non-respect de la mesure de stabulation par les hautes autorités en communes Buganda et Rugombo, province Cibitoke***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique que depuis l'entrée en vigueur de la mesure liée à la stabulation, en date du 4 octobre 2021, les éleveurs des communes Buganda et Rugombo, en province Cibitoke s'inquiètent du non-respect de ladite mesure. Selon des sources sur place, les vaches du Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, Gervais Ndirakobuca, celles du député Justin Niyobuhungiro et de Nankwa, homme d'affaires, continuent à se promener en dehors de leurs étables en broutant dans des prairies. Selon les mêmes sources, les vaches appartenant au Ministre Gervais Ndirakobuca broutent aux prairies de la 4<sup>ème</sup> transversale Rukereraza, colline Kagazi tandis que celles deux autres ont été observées à la 3<sup>ème</sup> transversale, colline Mparambo II, commune Rugombo, province Cibitoke.

***Non-respect de la mesure de démolition des infrastructures construites tout près des routes en commune Bukinanyana, province de Cibitoke***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du

18 octobre 2021 indique que la mesure de démolition des infrastructures construites tout près des routes principales et secondaires n'a pas été respectée dans la commune de Bukinanyana, province Cibitoke. Selon des sources sur place, Gervais Ndirakobuca, Ministre de l'Intérieur et du Développement Communautaire, natif de la même commune dispose des infrastructures à savoir un bar, un hôtel appelé Green Village et une station de service construites à 1,5 mètre des voies routières. La population demande que cette autorité respecte cette mesure pour éviter deux poids, deux mesures.

***Des probables tricheries dans le recrutement des policiers en commune Gitaramuka, province Karuzi***

En date du 21 octobre 2021, vers 10 heures, dans la permanence zonale du parti CNDD-FDD, sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, le chef de cette zone, Manassé Bazishaka a tenu une réunion à l'intention d'une trentaine de leaders des Imbonerakure pour les informer du recrutement des policiers. Selon des sources sur place, il a ordonné ces chefs d'informer des Imbonerakure afin de chercher à temps et en cachette des documents nécessaires sans que les opposants le sachent. Selon les mêmes sources, il a indiqué que ces Imbonerakure auraient la grille de correction du test avant la passation de l'examen pour pouvoir réussir l'examen à 100%. Signalons que les tests de recrutement des policiers auront lieu en date du 16 et 17 décembre 2021 dans tout le pays.

***Réunion de sensibilisation des fonctionnaires en commune et province Cankuzo***

***Non-respect de la mesure de stabulation par les hautes autorités en communes Buganda et Rugombo, province Cibitoke***

***Non-respect de la mesure de démolition des infrastructures construites tout près des routes en commune Bukinanyana, province de Cibitoke***

***Des probables tricheries dans le recrutement des policiers en commune Gitaramuka, province Karuzi***

### **III. DES FAITS SECURITAIRES**

#### **III.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES**

***Un corps sans vie retrouvé en commune Ntakangwa, Bujumbura mairie***

En date du 18 octobre 2021, dans la rivière Kinyankonge, côté Mutakura, commune Ntakangwa, Bujumbura mairie, un corps sans vie de Jean Bosco

Nkeshimana, résidant au quartier Bukirasazi de la zone Kinama, a été retrouvé. Selon des sources sur place, il avait été porté disparu en date du 14 octobre 2021, vers le soir, après avoir répondu à

un appel téléphonique d'une personne qui n'a pas été connue. Selon les mêmes sources, le même jour, sa famille a organisé les obsèques.

***Un corps sans vie retrouvé en commune Kanyosha, province Bujumbura rural***

En date du 22 octobre 2021, sur la colline Bigoma, zone Muyira, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, un corps sans vie d'un jeune homme non identifié a été retrouvé dans un champ de manioc, près d'un caniveau de ruissellement. Selon des sources sur place, le corps de la victime présentait des blessures au niveau de la gorge et portait une culotte jeans ainsi qu'un t-shirt vert. Selon les mêmes sources, ce corps a été enterré le même jour sur l'ordre du chef de zone Muyira sans mener des enquêtes.

***Un corps sans vie retrouvé en commune Buhinyuza, province Muyinga***

En date du 19 octobre 2021, sur la colline et zone Gasave, commune Buhinyuza, province Muyinga, dans les eaux de la rivière Ruvubu, un corps sans vie de Jonas Nshemezimana, âgé de 30 ans, pêcheur dans cette rivière, a été retrouvé. Selon des sources sur place, trois autres pêcheurs auxquels il devait une somme de 8 mille fbu ont été arrêtés par la police pour des raisons d'enquête.

***Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke***

En date du 23 octobre 2021, sur la colline Munyika I, commune Rugombo, province Cibitoke, un corps sans vie d'Eric Niyonkuru a été retrouvé dans un champ. Selon des sources sur place, ce corps présentait des blessures et ses bras étaient ligotés. Selon les mêmes sources, lors de sa visite sur les lieux, Gilbert Manirakiza, administrateur communal de Rugombo a indiqué qu'Eric Niyonkuru était un voleur récidiviste et des Imbonerakure de la localité ont été pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de cet assassinat. Le corps a été récupéré par des membres de sa famille.

***Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke***

En date du 23 octobre 2021, sur la colline Mparambo II, commune Rugombo, province Cibitoke, un corps sans vie d'un homme non identifié, âgé de plus de 80 ans, a été retrouvé. Selon des sources sur place, ce corps a été enterré par la population sur l'ordre de Gilbert Manirakiza, administrateur communal de Rugombo, sans faire des enquêtes.

***Un corps sans vie retrouvé en commune et province Gitega***

En date du 24 octobre 2021, sur la colline Jimbi, zone Mungwa, commune et province Gitega, un corps sans vie de Gérard Bukuru, originaire de cette même colline, a été retrouvé après son évacuation au CDS Mucunguzi. Selon des sources sur place, en date du 23 octobre 2021, à la II<sup>ème</sup> avenue, quartier Nyamugari, commune et province Gitega, Gérard Bukuru, âgé de 28 ans, avait été blessé avec sept autres personnes par une grenade lancée dans une cafétéria appartenant à Abdoul Hakizimana, ex chauffeur au département de la protection des végétaux. Selon les mêmes sources, tous les blessés dont Gérard évacués audit CDS ont été par après transférés à l'hôpital régional de Gitega. La famille de Gérard Bukuru a cherché partout Prosper Niyonizigiye, garde malade de la victime, mais en vain.

***Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge***

En date du 22 octobre 2021, sur la route Rumonge-Buyengero, au quartier Mugomere, près d'un endroit communément appelé « Kukasoko », commune et province Rumonge, un corps sans vie de Diomède Nkunuzimana, âgé de 34 ans, natif de la commune Nyarusange, province Gitega, a été retrouvé dans un caniveau. Selon des sources sur place, la police qui est arrivée sur les lieux pour le constat a indiqué que le corps de la victime ne présentait pas de signe d'agression. Selon les mêmes sources, la police a conduit le corps vers la morgue de l'hôpital Rumonge.

***Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge***

En date du 24 octobre 2021, sur la colline Mutambara-Kayange, zone Gatete, commune et province Rumonge, un corps sans vie d'Oscar Hagerimana, âgé de 56 ans, natif de la colline Rubumba, commune Kiganda, province Muramvya, a été retrouvé près de son domicile. Selon des sources sur place, le corps de la victime a été évacué par son patron vers la morgue de l'hôpital Rumonge. Selon les mêmes sources, la police a indiqué avoir entamé des enquêtes.

***Trois Imbonerakure blessés en commune Shombo, province Karuzi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'en date du 17 octobre 2021, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, le nommé

Gatoto, âgé de 30 ans, le surnommé Cewusi, âgé de 38 ans et le prénommé Firmin, âgé de 45 ans, ont été blessés lorsqu'ils intervenaient chez le nommé Niyonkuru, âgé de 40 ans qui battait sa femme. Selon des sources sur place, Niyonkuru s'est disputé avec sa femme, Nzeyimana et des Imbonerakure qui étaient en patrouille sont intervenus mais ils ont été blessés au niveau des bras et des jambes à coup de matraque par Ndayegamiye, âgé de 24 ans, petit frère de Niyonzima, tous membres du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, tous les trois Imbonerakure se sont fait soigner au CDS Nyarurambi. Ndayegamiye a pris le large et le lendemain, les élus collinaires ont infligé une amende de 30.000 fbu à Niyonzima pour payer les factures de ces Imbonerakure.

### **III.2.DES PERSONNES TUEES SUITE AU REGLEMENT DE COMPTE**

#### ***Une femme tuée en commune Butihinda, province Muyinga***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 octobre 2021 indique qu'en date du 29 septembre 2021, vers 20 heures, sur la colline Wingoma, commune Butihinda, province Muyinga, Pélagie Bucumi, âgée de 56 ans, a été tuée à coups de machette par son mari, Joseph Nyandwi. Selon des sources sur place, la victime venait de s'opposer au projet de son mari de vendre une propriété familiale et de marier par force leur fille mineure à un ami du mari. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté par la police et conduit au cachot du poste de police de la commune Butihinda.

#### ***Une femme tuée en commune Shombo, province Karuzi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'en date du 6 octobre 2021, vers 17 heures, sur la colline Hayiro, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, une femme prénommée Anne, âgée de 50 ans, a été assassinée à coups de bâtons par deux femmes voisines, la prénommée Kévine, âgée de 30 ans et la prénommée Claudine, âgée de 35 ans. Selon des sources sur place, la victime était accusée de sorcellerie. Le lendemain matin, ces femmes ont été arrêtées par la police et incarcérées au cachot du poste de police de cette commune.

## *IV. CONCLUSION*

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des cas liés aux

faits sécuritaires ayant causé la perte des vies humaines dans certaines localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.